

GEPL - Règlement du CHAMPIONNAT 2021

Le Championnat GEPL doit obligatoirement s'organiser lors d'un C3A sur une piste extérieure, le même week-end et comprendre deux demi-finales (s/d) et une finale.

Le Championnat doit être organisé avant le 30 septembre.

La date sera précisée par le CA du GEPL et choisie sans concurrence avec des compétitions officielles de la LEWB.

Le Championnat est ouvert à tout cavalier détenteur d'une licence J03 à J16 (ou assimilée) de choix GEPL ou ORV estampillée du sceau d'un cercle membre du GEPL ou de l'ORV et aux montures immatriculées à la FRBSE.

Il est admis un maximum de 3 montures par cavalier. Le cavalier devra en choisir une pour la finale.

Les montures participant au Championnat sont automatiquement exclues de toutes autres épreuves du concours, même HC, ainsi que d'un clear-round éventuel.

- Les paires qui sont éliminées ou qui abandonnent en 1^{ère} demi-finale peuvent participer à la 2^{ème} demi-finale et à l'épreuve de consolation. Elles ne sont pas admises en finale.
- Les paires qui sont éliminées ou qui abandonnent en 2^{ème} demi-finale peuvent participer en épreuve de consolation. Elles ne sont pas admises en finale.

L'Organisateur devra prévoir une épreuve de consolation. Celle-ci pourra être couplée avec une autre épreuve et être clairement indiquée dans l'avant-programme.

La hauteur des obstacles est fixée à **120 cm** avant barrage.

La 1^{ère} demi-finale est ouverte, la 2^{ème} demi-finale et la finale sont fermées.

<u>Type d'épreuve :</u>	1ère demi-finale:	BA 2ph (274.1.5.3) ou temps différé (274.2.5)
	2 ^{ème} demi-finale	BA chrono (238.2.1)
	Finale :	BA BAC (238.2.2)

Attribution des points:

1^{ère} et 2^{ème} demi-finales : 100, 98, 97, 96, 95, ..., E ou A : 0.

Finale: 200, 196, 194, 192, ..., E ou A : 0.

En cas d'ex aequo, le classement de la finale sera prépondérant.

Est déclaré Champion du GEPL, le cavalier qui totalise le plus de points.

Inscription pour le Championnat GEPL:

50,00 € par monture (3 épreuves : 2 demi-finales et une finale ou consolation).

Les inscriptions doivent se faire selon les modalités GEPL et au plus tard à la date de clôture prévue à l'A-P.

Les inscriptions des paires non reprises pour la finale seront d'office reportées pour la consolation et ne seront pas remboursées.

Prix :

Pour les demi-finales : Prix du 120cm x 1 ½.

Pour la finale : 120cm doublé.

Pour le podium : 180, 140 et 100 € à charge de la régionale organisatrice (GEPL ou ORV).

Tous les prix sont à charge de l'Organisateur, selon la grille du GEPL en fonction de la hauteur de 120cm.

Tous les prix au-delà des prix du 120cm sont à charge de la régionale organisatrice (GEPL ou ORV).

Le GEPL offre la coupe au Champion ainsi que les médailles et couvertures brodées aux 3 premiers du classement général.

Obligations pour l'Organisateur du Championnat GEPL:

Tout cercle désireux d'organiser le Championnat GEPL devra se soumettre impérativement aux directives suivantes :

- Prévoir un protocole pour la remise des prix du podium (personnalités, sponsors, officiels ...)
- Prévoir un podium pour le classement général.
- Prévoir la diffusion de l'hymne national.
- Soigner la décoration florale en piste.
- Respecter les prix.

GEPL - Règlement des COUPES 2021

Les Coupes du GEPL doivent obligatoirement s'organiser lors d'un concours C3 A ou C3 B, sur une piste extérieure. Elles comprennent une demi-finale et une finale.

Les Coupes sont ouvertes à tout cavalier détenteur d'une licence J03 à J16 (ou assimilée) de choix GEPL ou ORV estampillée du sceau d'un cercle membre du GEPL ou de l'ORV et aux montures immatriculées à la FRBSE.

Restrictions :

Une paire cavalier/monture ayant participé, durant la même saison, aux Petites Coupes du GEPL ne peut pas s'inscrire pour l'épreuve des Coupes du GEPL, et inversement.

Il est admis un maximum de 3 montures par cavalier. Ces montures pourront être reprises pour la finale.

Les montures participant aux Coupes du GEPL ne peuvent pas participer à une épreuve de hauteur supérieure lors du même WE.

L'Organisateur devra prévoir une épreuve de consolation pour les paires qui ne sont pas reprises pour la finale. Cette consolation pourra être couplée avec une autre épreuve et devra être clairement indiquée dans l'AP.

La hauteur des obstacles est fixée à **110 cm** avant barrage.

La demi-finale est ouverte, la finale est fermée.

<u>Type d'épreuve:</u>	Demi-finale	BA au chrono (238.2.1) ou Bar C (239)
	Finale	BA 2 barrages (238.2.3)

Qualification:

Pour la finale, 75% des partants de la demi-finale seront repris avec un minimum de 50.

L'ordre de départ sera l'ordre inverse du classement de la demi-finale.

Est déclaré Vainqueur des Coupes du GEPL, le cavalier qui remporte la finale.

(NB : 3 cavaliers différents seront invités à monter sur le podium, chaque athlète conservant les prix de ses places dans le classement)

Inscriptions :

Prix forfaitaire : 30,00 € par monture.

Les inscriptions doivent se faire selon les modalités GEPL et au plus tard à la date de clôture prévue à l'AP.

Les inscriptions des paires non reprises pour la finale seront d'office reportées pour la consolation et ne seront pas remboursées.

Prix:

Demi-finale : Prix du 110cm x 1 ½.

Finale: 110cm doublé.

Tous les prix sont à charge de l'Organisateur, selon la grille du GEPL en fonction de la hauteur de 110cm.

Les prix supplémentaires à la grille du 110cm sont à charge de la régionale organisatrice (GEPL ou ORV).

Obligations pour l'Organisateur :

Tout cercle désireux d'organiser les Coupes GEPL devra se soumettre impérativement aux directives suivantes :

- Prévoir un podium pour le classement général.
- Prévoir un protocole pour la remise des prix du podium (personnalités, sponsors, officiels ...).
- Prévoir une coupe, des plaques d'écurie et flots.
- Prévoir des médailles pour les 3 premiers.
- Soigner la décoration florale de la piste.
- Respecter les prix.

GEPL - Règlement des PETITES COUPES 2021

Les Petites Coupes du GEPL doivent obligatoirement être organisées lors d'un concours C3 A ou C3 B, sur une piste extérieure. Elles comprennent une demi-finale et une finale.

Les Petites Coupes sont ouvertes à tout cavalier détenteur d'une licence J03 ou J08 (ou assimilée) de choix GEPL ou ORV, estampillée du sceau d'un cercle membre du GEPL ou de l'ORV et aux montures immatriculées à la FRBSE.

Restrictions :

Les paires cavalier/monture ayant participé sur les hauteurs de 110 cm (sauf HC) lors de la saison en cours et/ou de 120 cm lors de la saison précédente (sauf HC) ne sont pas admises.

Un couple cavalier/monture ayant participé, durant la même saison, aux Petites Coupes du GEPL ne peut pas s'inscrire pour l'épreuve des Coupes du GEPL, et inversement.

Les montures participant aux Petites Coupes du GEPL ne peuvent pas participer à une épreuve de hauteur supérieure lors du même WE.

Il est admis un maximum de 3 montures par cavalier. Ces montures pourront être reprises pour la finale.

L'Organisateur devra prévoir une épreuve de consolation pour les paires qui ne sont pas reprises pour la finale.

Cette consolation pourra être couplée avec une autre épreuve et devra être clairement indiquée dans l'avant-programme.

La hauteur des obstacles est fixée à 90 cm avant barrage.

La demi-finale est ouverte et la finale est fermée.

<u>Type d'épreuves :</u>	Demi-finale	BA au chrono (238.2.1)
	Finale	BA BAC (238.2.2)

Qualification:

Pour la finale, 75% des partants de la demi-finale seront repris avec un minimum de 50.

L'ordre de départ sera l'ordre inverse du classement de la demi-finale.

Est déclaré Vainqueur des Petites Coupes du GEPL, le cavalier qui remporte la finale.

(NB : 3 cavaliers différents seront invités à monter sur le podium, chaque athlète conservant les prix de ses places dans le classement)

Inscription :

25,00 € par monture

L'inscription doit se faire selon les modalités du GEPL et au plus tard à la date de clôture prévue à l'avant-programme.

Les inscriptions des paires non reprises pour la finale seront d'office reportées pour la consolation et ne seront pas remboursées.

Prix:

Demi-finale : 25 €, 20, 15, 11, 11, ...

Finale : 30 €, 25, 20, 15, 11, 11, ...

Tous les prix sont à charge de l'Organisateur, selon la grille du GEPL en fonction de la hauteur de 90cm.

Prix supplémentaires à la grille des 90 cm à charge de la régionale organisatrice (GEPL ou ORV).

Obligations pour l'Organisateur :

Tout cercle désireux d'organiser les « Petites Coupes » GEPL devra se soumettre aux directives suivantes :

- Prévoir un protocole pour la remise des prix (personnalités, sponsors, officiels...)
- Prévoir un podium pour le classement général.
- Prévoir une coupe, des plaques d'écurie et flots.
- Prévoir des médailles pour les 3 premiers.
- Soigner la décoration florale de la piste.
- Respecter les prix.

GEPL - Règlement du critérium GENTLEMEN / AMAZONES 2021

Le Critérium « Gentlemen / Amazones » doit obligatoirement être organisé sur une piste extérieure.

Il comprend une épreuve qualificative et une finale.

L'épreuve qualificative est commune avec attribution des points séparée (G / A).

L'épreuve finale est commune avec attribution des points séparée (G / A), et avec 2 podiums distincts pour le Critérium.

Cette épreuve spéciale est ouverte à tout concurrent détenteur d'une licence J03 à J08 (ou assimilée) de choix GEPL ou ORV estampillée du sceau d'un cercle membre du GEPL ou de l'ORV et aux montures immatriculées à la FRBSE.

Il est admis un maximum de 3 montures par concurrent.

Restrictions:

Les paires cavalier/monture ayant participé en 120cm (sauf HC) ou plus lors de la saison en cours ne sont pas admises.
Les cavaliers FEI ne sont pas admis.

Pour la finale, deux montures sont autorisées par concurrent.

Les paires qui sont éliminées ou qui abandonnent en épreuve qualificative ne peuvent pas participer à la finale.

L'Organisateur devra prévoir une épreuve de consolation pour les paires qui ne sont pas reprises pour la finale.

Celle-ci pourra être couplée à une autre épreuve et clairement indiquée à l'avant-programme.

La hauteur des obstacles est fixée à **100 cm** avant barrage.

L'épreuve qualificative est ouverte, la finale est fermée.

<u>Types d'épreuves:</u>	Ep qualificative	BA BAC (238.2.2)
	Finale	BA 2 barrages (238.2.3)

Attribution des points:

Ep qualificative : 100, 98, 97, 96, 95, ..., E ou A : 0.

Finale: 200, 196, 194, 192, ..., E ou A : 0.

Le classement sera établi sur base du total des points obtenus par chaque cavalier avec sa meilleure monture.

En cas d'égalité, le résultat de la finale sera prépondérant.

(NB : 3 cavaliers différents seront invités à monter sur le podium, chaque athlète conservant les prix de ses places dans le classement)

Inscriptions:

Prix forfaitaire : 30,00 € par monture

Les inscriptions doivent se faire selon les modalités GEPL et au plus tard le jour de la date de clôture prévue à l'AP.

Aucune inscription ne sera remboursée aux concurrents qui ne participeraient pas à certaines épreuves du Critérium.

Les inscriptions de la 3^{ème} monture seront automatiquement reportées pour la consolation.

Prix :

Ep qualificative: prix du 100 cm x 1 ½.

Finale: 100 cm doublés

Podiums: Prix à discrétion de la régionale organisatrice (GEPL ou ORV) : voir avant-programme.

Tous les prix sont à charge de l'Organisateur, selon la grille du GEPL en fonction de la hauteur de 100 cm.

Prix supplémentaires, selon la grille de 100 cm, à charge de la régionale organisatrice (GEPL ou ORV).

Obligations pour l'Organisateur :

Tout cercle désireux d'organiser le Critérium « Gentlemen / Amazones » devra se soumettre impérativement aux directives suivantes :

- Prévoir un podium pour le classement général.
- Prévoir un protocole pour la remise des prix des podiums (personnalités, sponsors, officiels ...).
- Prévoir une coupe pour chaque vainqueur et médailles pour les podiums.
- Soigner la décoration florale en piste.
- Respecter les prix.

GEPL - Critérium INTER- EQUIPES 2021

Le Critérium Inter-Equipes se déroule sur une piste extérieure et sur une journée qui ne peut comprendre d'épreuve d'encadrement au-delà de trente équipes inscrites ; le Critérium peut se dérouler dans le cadre d'un concours C3A ou C3B.

L'inter-équipes est ouvert à tout cavalier détenteur d'une licence J02, J03, J08 ou J16 (ou assimilée), de choix GEPL ou ORV, estampillée du sceau d'un cercle GEPL ou de l'ORV, et à toute monture identifiée ou immatriculée à la FRBSE.

Equipes :

- Chaque équipe a le droit de s'inscrire avec un minimum de 3 paires cavalier/monture ou avec un maximum de 4 paires différentes par équipe.
- **Chaque équipe doit compter au minimum un cavalier qui effectuera les parcours sur la hauteur de 80cm.**
- Un cavalier ne peut monter qu'une monture par équipe.
- Un cavalier ne peut monter que 3 montures.
- Une monture ne peut être inscrite que dans une équipe.

Hauteurs :

- 80 cm : licences J02-J03
(Hauteur interdite aux paires ayant participé en 100 cm ou plus durant la saison en cours).
- 95 cm : licences J03 à J08
(Hauteur interdite aux paires ayant participé en 110 cm ou plus durant la saison en cours)
- 115 cm : licences J03 à J16

Type d'épreuve : Fermée

- BA 2 manches sans chrono avec un TA, avec un parcours qui peut être différent pour la 2^{ème} manche. Même ordre de départ dans les 2 manches ainsi qu'en cas de barrage ; tous les cavaliers participent à la 2^{ème} manche (même en cas d'élimination ou d'abandon).
- Le cavalier éliminé ou qui abandonne dans une manche se verra attribuer un forfait de 100 points.
- Si une équipe comptant 4 cavaliers ne peut améliorer son classement dans la 1^{ère} ou 2^{ème} manche après le passage de son 3^{ème} concurrent, le 4^{ème} concurrent n'est pas obligé de prendre le départ.

Classement :

Les 3 meilleurs résultats de chaque équipe seront pris en compte dans chaque manche et additionnés.

En cas d'égalité de pénalités pour l'une des places du podium, il y aura barrage au chronomètre.

Au barrage, chaque équipe qualifiée sera représentée par son cavalier inscrit en 80 cm.

Les équipes à égalité de pénalités totales pour les autres places sont classées ex-aequo.

Inscription : 100€ / équipe

Prix :

Podium = 600 € (1^{ère} =240 €, 2^{ème} =200 €, 3^{ème} = 160 €) à charge de l'Organisateur.

Le GEPL offre des cadeaux aux équipes classées (1 équipe classée pour 4 équipes inscrites).

Obligations de l'Organisateur :

Tout cercle désireux d'organiser le Critérium Inter-Equipes devra se soumettre impérativement aux directives suivantes :

- Prévoir un podium.
- Prévoir le protocole pour la remise des prix (personnalités, sponsors, officiels ...).
- Prévoir 4 coupes pour la première équipe classée.
- Prévoir 12 médailles (3x4) pour les 3 premières équipes.
- Soigner la décoration florale en piste.